

De : [Fournier, Nadia](#)
À : [Gravel, Dave](#); [Bélisle, Geneviève](#)
Cc : [Tremblay, Geneviève](#); [Beaulieu, Marie-Ève](#)
Objet : Délai supplémentaire RAG 2023
Date : 3 décembre 2024 16:02:00
Pièces jointes : [32- Délais supplémentaires RAG VPAJC.docx](#)
[image001.png](#)
[image002.png](#)

Bonjour,

Comme convenu avec Marie-Ève, vous trouverez ci-joint la fiche relative au délai supplémentaire requis pour le rapport annuel de gestion 2023 de la Société.

Je demeure disponible,



Nadia Fournier, directrice

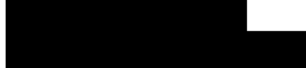
Direction des relations gouvernementales et du soutien administratif

Vice-présidence aux affaires juridiques et corporatives

Société de l'assurance automobile du Québec

333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage

Québec (Québec) G1K 8J6



1. **ÉLÉMENTS DE RÉPONSE SUGGÉRÉS**

- L'année 2023 a marqué une étape clé de la modernisation de la Société avec le déploiement de ses nouveaux services (Livraison 2 de CASA). Cette même année, la Société a effectué sa première fermeture d'année avec le nouveau système, ce qui nécessite des travaux supplémentaires pour la production des pièces probantes relatives aux états financiers de la Société.
- Parmi les changements apportés par la nouvelle solution figurait la mise en place d'un nouveau système de facturation des revenus et des comptes clients. Dans le cadre des travaux du rapport annuel de gestion (RAG) 2023, la Société effectue présentement sa première fermeture d'année avec ce nouveau système.
- Par conséquent, un délai supplémentaire est requis pour que les auditeurs du Vérificateur général du Québec et de BDO Canada réalisent l'audit des états financiers. Dans ce contexte, date de dépôt du RAG, incluant ses états financiers, devrait être repoussée au début de l'année 2025.
- Les travaux se poursuivent avec le Vérificateur général et BDO pour leur permettre d'émettre leur opinion sur les états financiers 2023 de la Société.

2. **RÉSUMÉ DE L'ENJEU**

- La *Loi sur l'administration publique* (LAP) prévoit que chaque ministre dépose à l'Assemblée nationale le rapport annuel de gestion de son ministère ainsi que celui des organismes et des unités administratives relevant de sa responsabilité dans les 4 mois de la fin de leur année financière ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise de ses travaux.
- Ainsi, la Société est tenue de transmettre son RAG, incluant les états financiers, à la ministre des Transports et de la Mobilité durable au plus tard le 30 avril, afin qu'elle puisse le déposer devant l'Assemblée nationale dans les 15 jours de sa réception.
- La transformation numérique a occasionné un délai dans les travaux relatifs aux états financiers, lesquels débutent habituellement le 1^{er} janvier de chaque année. De plus, dans le cadre du déploiement, des travaux supplémentaires ont également été prévus par les auditeurs du Vérificateur général du Québec et de BDO Canada pour l'audit des états financiers.
- La même situation s'était produite lors de la livraison 1 de CASA. Les délais occasionnés dans l'élaboration du Rapport annuel de gestion 2018 avaient fait en sorte que ce dernier avait été déposé à l'Assemblée nationale plus tard que prévu.
- Par ailleurs, une revue des RAG des organisations comparables confirme que la Société s'inscrit toujours dans les meilleures pratiques de reddition de comptes.
- À l'automne 2023, le cabinet de la ministre avait fait des représentations auprès du cabinet du Leader à l'effet que des travaux additionnels étaient requis et qu'il était de l'intention de déposer le RAG 2023 au courant de la session d'automne 2024.
- À ce jour, les travaux d'élaboration du RAG 2023 se poursuivent :
 - L'examen des résultats, des indicateurs et de l'information présentés dans le RAG 2023 est à jour et est effectué en continu par la Direction générale de l'audit interne et de l'évaluation de programme.
 - Des travaux pour l'audit des états financiers de la Société par les auditeurs externes du Vérificateur général du Québec et de BDO Canada sont toujours en cours.
 - Parallèlement, le montage graphique et la révision linguistique du RAG 2023 sont réalisés au fur et à mesure.

De : [Fournier, Nadia](#)
À : [Beaulieu, Marie-Ève](#)
Objet : RAG 2023
Date : 30 janvier 2025 07:12:33
Pièces jointes : [RE Report RAGÉtats financiers.msg](#)
[Report RAGÉtats financiers.msg](#)
[image001.png](#)
[image002.png](#)

M-Ève,

Je sais que Carole-Anne Pelletier m'avait aussi interpellée cet automne à ce sujet, mais je l'avais référée à G. Bélisle puisque le PDG avait mis le sujet à l'ODJ de sa statutaire avec elle.

Aussi, à la suite de mes échanges avec Dave, ce dernier m'avait dit verbalement que Max avait avisé le cabinet du Leader.

À plus tard!



Nadia Fournier, directrice

Direction des relations gouvernementales et du soutien administratif
Vice-présidence aux affaires juridiques et corporatives
Société de l'assurance automobile du Québec
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Québec (Québec) G1K 8J6



De : [Fournier, Nadia](#)
À : [Gravel, Dave](#)
Objet : RE: Report RAG/États financiers
Date : 25 octobre 2023 11:13:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)

Merci!



Nadia Fournier, directrice

Direction des relations gouvernementales et du soutien administratif
Vice-présidence aux affaires juridiques et corporatives
Société de l'assurance automobile du Québec
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Québec (Québec) G1K 8J6



De : Gravel, Dave [REDACTED]
Envoyé : 25 octobre 2023 11:11
À : Fournier, Nadia [REDACTED]
Cc : Bisson, Christian [REDACTED]
Objet : RE: Report RAG/États financiers

ATTENTION: Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins que vous reconnaissiez l'expéditeur et sachiez que le contenu est sûr.

Ok

Dave Gravel
Conseiller politique
Cabinet de la vice-première ministre et
ministre des Transports et de la Mobilité durable

700, boulevard René-Lévesque Est, 29^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

dave.gravel@transports.gouv.qc.ca

RAPPEL CONCERNANT LES COMMUNICATIONS D'INFLUENCE

Assurez-vous d'être conforme à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme en déclarant vos activités de lobbyisme à Carrefour Lobby Québec, la plateforme de divulgation et de consultation des activités de lobbyisme. Pour en savoir davantage sur la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme : 1-866-281-4615 ou [lobbyisme.quebec](#)

De : Fournier, Nadia [REDACTED]
Envoyé : 25 octobre 2023 10:25
À : Gravel, Dave [REDACTED]
Cc : Bisson, Christian [REDACTED]
Objet : Report RAG/États financiers

***** AGISSEZ AVEC PRUDENCE - COURRIEL EXTERNE *****

Ce courriel contient un lien ou une pièce jointe qui requiert une attention particulière de votre part. Validez l'adresse courriel de l'expéditeur avant de prendre action.

Bonjour Dave,

Je te réfère à la note ci-jointe relative au report du RAG 2023. Nous apprécierions obtenir l'accord du cabinet.

Je suis disponible si tu as des questions.

Merci à l'avance!



Nadia Fournier, directrice

Direction des relations gouvernementales et du soutien administratif

Vice-présidence aux affaires juridiques et corporatives

Société de l'assurance automobile du Québec

333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage

Québec (Québec) G1K 8J6



De : [Fournier, Nadia](#)
À : [Gravel, Dave](#)
Cc : [Bisson, Christian](#)
Objet : Report RAG/États financiers
Date : 25 octobre 2023 10:24:00
Pièces jointes : [Report_RAG_EtatsFinanciers.docx](#)
[image001.png](#)
[image002.png](#)

Bonjour Dave,

Je te réfère à la note ci-jointe relative au report du RAG 2023. Nous apprécierions obtenir l'accord du cabinet.

Je suis disponible si tu as des questions.

Merci à l'avance!



Nadia Fournier, directrice

Direction des relations gouvernementales et du soutien administratif
Vice-présidence aux affaires juridiques et corporatives
Société de l'assurance automobile du Québec
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Québec (Québec) G1K 8J6



OBJET : Délais supplémentaires pour produire le rapport annuel de gestion 2023	OBJECTIF DE LA NOTE : POUR APPROBATION
---	--

RAPPEL DES FAITS

- La Loi sur l'administration publique (LAP) prévoit que chaque ministre dépose à l'Assemblée nationale le rapport annuel de gestion de son ministère ainsi que celui des organismes et des unités administratives relevant de sa responsabilité dans les quatre mois de la fin de leur année financière ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise de ses travaux.
- Ainsi, la Société est tenue de transmettre son RAG, incluant les états financiers, à la ministre des Transports et de la Mobilité durable au plus tard le 30 avril, afin qu'elle puisse le déposer devant l'Assemblée nationale dans les 15 jours de sa réception.
- Au début de l'année 2023, la Société de l'assurance automobile du Québec (Société) a réalisé une étape clé de sa modernisation avec le déploiement de CASA. Cette importante transformation, pendant laquelle 10 milliards de données ont été transférées dans une nouvelle solution numérique, comprenait notamment la mise en place d'un nouveau système de facturation des revenus et des comptes client.

COMMENTAIRES

- En 2023, la Société effectuera donc sa première fermeture d'année avec ce nouveau système, ce qui nécessitera des travaux supplémentaires pour la production des pièces probantes relatives aux états financiers de la Société.
- Par conséquent, un délai supplémentaire est prévu pour que les auditeurs du Vérificateur général du Québec et de BDO Canada réalisent l'audit des états financiers. Dans ce contexte, la date de dépôt des états financiers doit être repoussée de deux mois.
- La Société prévoit revenir au calendrier régulier de production pour son RAG 2024. Une revue des RAG des organisations comparables confirme que la Société s'inscrit toujours dans les meilleures pratiques de reddition de comptes.

CONSULTATIONS

- Direction de la vérification interne et de l'évaluation de programmes
- Vérificateur général du Québec et BDO Canada

RECOMMANDATION

- Accorder un délai supplémentaire à la Société de l'assurance automobile pour produire son rapport annuel de gestion 2023 et prévoir un dépôt devant l'Assemblée nationale au début de la session d'automne 2024.

CALENDRIER RECOMMANDÉ

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
- Élaboration du RAG incluant les états financiers - Travaux supplémentaires requis pour la production des éléments probants des états financiers - Réalisation de l’audit par le VGQ et BDO Canada			
MAI	JUIN	JUILLET - AOÛT	SEPTEMBRE
- Approbation des états financiers : ➤ CAPA : mi-mai 2024 ➤ C. A. : mi-mai 2024	- Approbation du RAG complet : ➤ CGE : début juin 2024 ➤ C. A. : mi-juin 2024 - Envoi au cabinet : ➤ 30 juin 2024		Dépôt à l’ASSNAT (Septembre 2024)

Approuvé par

Me Marie-Eve Beaulieu

Collaboration

2023-10-25

Date

Approuvé par

Francine Lépinay

Collaboration

2023-10-25

Date

De : [Beaulieu, Marie-Ève](#)
À : [Ducharme, Éric](#)
Objet : TR: Report RAG/États financiers
Date : 30 octobre 2023 11:53:00
Pièces jointes : [Report_RAG_EtatsFinanciers.docx](#)
[image001.png](#)
[image002.png](#)

PTI. C'est ok pour le cabinet.

De : Fournier, Nadia

Envoyé : 25 octobre 2023 10:25

À : Gravel, Dave

Cc : Bisson, Christian

Objet : Report RAG/États financiers

Bonjour Dave,

Je te réfère à la note ci-jointe relative au report du RAG 2023. Nous apprécierions obtenir l'accord du cabinet.

Je suis disponible si tu as des questions.

Merci à l'avance!



Nadia Fournier, directrice

Direction des relations gouvernementales et du soutien administratif

Vice-présidence aux affaires juridiques et corporatives

Société de l'assurance automobile du Québec

333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage

Québec (Québec) G1K 8J6



OBJET : Délais supplémentaires pour produire le rapport annuel de gestion 2023	OBJECTIF DE LA NOTE : POUR APPROBATION
---	--

RAPPEL DES FAITS

- La Loi sur l'administration publique (LAP) prévoit que chaque ministre dépose à l'Assemblée nationale le rapport annuel de gestion de son ministère ainsi que celui des organismes et des unités administratives relevant de sa responsabilité dans les quatre mois de la fin de leur année financière ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise de ses travaux.
- Ainsi, la Société est tenue de transmettre son RAG, incluant les états financiers, à la ministre des Transports et de la Mobilité durable au plus tard le 30 avril, afin qu'elle puisse le déposer devant l'Assemblée nationale dans les 15 jours de sa réception.
- Au début de l'année 2023, la Société de l'assurance automobile du Québec (Société) a réalisé une étape clé de sa modernisation avec le déploiement de CASA. Cette importante transformation, pendant laquelle 10 milliards de données ont été transférées dans une nouvelle solution numérique, comprenait notamment la mise en place d'un nouveau système de facturation des revenus et des comptes client.

COMMENTAIRES

- En 2023, la Société effectuera donc sa première fermeture d'année avec ce nouveau système, ce qui nécessitera des travaux supplémentaires pour la production des pièces probantes relatives aux états financiers de la Société.
- Par conséquent, un délai supplémentaire est prévu pour que les auditeurs du Vérificateur général du Québec et de BDO Canada réalisent l'audit des états financiers. Dans ce contexte, la date de dépôt des états financiers doit être repoussée de deux mois.
- La Société prévoit revenir au calendrier régulier de production pour son RAG 2024. Une revue des RAG des organisations comparables confirme que la Société s'inscrit toujours dans les meilleures pratiques de reddition de comptes.

CONSULTATIONS

- Direction de la vérification interne et de l'évaluation de programmes
- Vérificateur général du Québec et BDO Canada

RECOMMANDATION

- Accorder un délai supplémentaire à la Société de l'assurance automobile pour produire son rapport annuel de gestion 2023 et prévoir un dépôt devant l'Assemblée nationale au début de la session d'automne 2024.

CALENDRIER RECOMMANDÉ

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
- Élaboration du RAG incluant les états financiers - Travaux supplémentaires requis pour la production des éléments probants des états financiers - Réalisation de l’audit par le VGQ et BDO Canada			
MAI	JUIN	JUILLET - AOÛT	SEPTEMBRE
- Approbation des états financiers : ➤ CAPA : mi-mai 2024 ➤ C. A. : mi-mai 2024	- Approbation du RAG complet : ➤ CGE : début juin 2024 ➤ C. A. : mi-juin 2024 - Envoi au cabinet : ➤ 30 juin 2024		Dépôt à l’ASSNAT (Septembre 2024)

Approuvé par

Me Marie-Eve Beaulieu

Collaboration

2023-10-25

Date

Approuvé par

Francine Lépinay

Collaboration

2023-10-25

Date